

*Mamoudzou, le 24 avril 2014*

## **DOSSIER DE PRESSE**

# **7ème FESTIVAL DES ARTS TRADITIONNELS DE MAYOTTE DANS LE CADRE DE LA COMMÉMORATION DE L'ABOLITION DE L'ESCLAVAGE 2014**

**DU 25 au 27 avril**

**7ème FATMA** et commémoration de l'abolition de l'esclavage

- Le Festival des Arts traditionnels de Mayotte, Fatma, entre dans sa septième édition. Il est organisé par le conseil général de Mayotte dans le cadre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage. Son ambition première est de valoriser et d'entretenir les richesses d'un patrimoine préservé par sa population depuis plusieurs siècles.
- Ce grand événement populaire ambitionne, encore une fois, d'être l'espace vivant d'exposition de toute la diversité de notre culture à travers ses danses, ses chants et son artisanat.
- Le FATMA 2014 vient commémorer les victimes de l'esclavage, ces nombreux anonymes qui sans doute, sont les sources de notre culture. Les Arts traditionnels qu'ils nous lèguent sont un héritage sérieux qui apparaît comme la preuve évidente d'une longue histoire certes douloureuse, mais riche et diversifiée marquée par les apports de l'Afrique, de l'Orient et de l'Occident.
- Ce patrimoine artistique fait histoire. Il est la fierté de l'ensemble des Mahorais à travers ses danses, ses chants, sa tradition orale, ses cultes. Plusieurs centaines d'associations œuvrent bénévolement dans un objectif de transmission. C'est à elles de s'exprimer et ce sont elles que nous encourageons. En invitant au moins, une cinquantaine associations à prendre part aux festivités qui s'ouvriront le 25 avril à Mamoudzou.

**LE CARNAVAL DE MAYOTTE** sous le thème du chant soufi (Dhikr), et costume le dimanche 27 avril à 15h 30 (Mamoudzou)

- Initié en 2011, la première édition de notre très jeune Carnaval a célébré les danses afro-bantoues avec un grand succès populaire.

□ En 2014, c'est une démonstration en mouvement, en chant, en geste, une proposition de costumes des rites soufi qui déambulera sur la rocade dès 15 h 30 pour atteindre la place de la République à 17h 30. Le Carnaval accueillera de nombreux groupes de dhikr.

□ Préférant l'aspect poétique et visuel, le carnaval tient à montrer la richesse d'une tradition arabo-bantoue qui caractérise les cultures swahili. Cette appartenance à une grande culture est ici valorisée et accentuée.

Programme

### **Vendredi 25 avril, MAMOUDZOU**

- **16h 00**      **Exposition à l'office du tourisme**  
Instruments traditionnels de Mayotte  
Histoire de la navigation dans le canal de Mozambique  
Exposition des objets artisanaux de Mayotte

### **Samedi 26 avril Place de la République**

- **15h30-19h30**      **Danses traditionnelles**
- |              |  |
|--------------|--|
| <b>15h30</b> | <b>Ngoma ya nyombe</b>   |
| <b>19h30</b> | <b>Trumba - Patrosi - Mgala - Rumbou</b> (cultes des djinns issus des traditions sakalava) |

### □ **Dimanche 27 avril**

#### □ **15h 30 4ème Carnaval de Mayotte, Rocade de Mamoudzou**

Chant et danses soufi, déambulation et démonstration des dhikr et du mysticisme soufi. Les tendances orientales ont une fonction culturelle, elles sont liées aux traditions soufi. Débah, m'lidi, shenge, darasa, tari, dahira... ce sont des chants et des danses de louange en langues arabes. Dans la société ancienne, ils ont été l'affaire des sultans, des princes, des notables kabaila des îles de l'Océan Indien et de Zanzibar.

